

Procès-verbal Conseil Syndical

Syndicat Intercommunal des Eaux Haut-Jura Sud

Mardi 05 novembre 2024 19H00

Pour rappel la convocation datée du 30/10/2024 :

ORDRE DU JOUR : Session Ordinaire :

- Désignation du secrétaire de séance / Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024,

Délibérations :

- Demande de subvention 2025 : sécurisation des réservoirs,
- Décision modificative n°1 (amortissement)

Informations et questions diverses

Présents : Christian ROCHET, Stéphane GROS, Thomas GRECARD, Grégoire JUBERT, Raphaël PERRIN, Jean-Marc HENROTTE

Absents excusés : Julien CARNOT qui donne pouvoir à Grégoire JUBERT, Pascale LOMBARD qui donne pouvoir à Jean-Marc HENROTTE, et Eliane GRECARD

Absent : Quentin GROS

Secrétaire : Thomas GRECARD

Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 26.09.2024, vote pour à l'unanimité des présents.

DELIBERATIONS :

- **Demande de subvention 2025 : sécurisation des réservoirs :**

Considérant les devis proposés de

- DEVIS JACQUET maçonnerie et porte : 11 966 € HT
- DEVIS BLANC maçonnerie : 2 594.53 € HT
- DEVIS NICOLET charpente : 6 353.73 € HT

soit un montant total de 20 914.26 € HT.

LE CONSEIL SYNDICAL, après avoir délibéré : DÉCIDE à 8 voix POUR (dont 2 pouvoirs) 0 Contre 0 Abstention :

- D'ADOPTER l'opération de sécurisation des réservoirs d'eau potable (réservoir Les Bouchoux, réservoir de Laisia Septmoncel Les Molunes) et arrête les modalités de financement pour un total de 20 914.26 € HT

DETR sollicité 20% soit : 4 183 €

Conseil Départemental sollicité 20 % soit : 4 183 €

Agence de l'eau sollicité : 40% soit : 8 365 €

Autofinancement 20% : 4 183.26 €

APPROUVE le plan de financement

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Une déclaration préalable de travaux sera à déposer en mairie de Septmoncel Les Molunes en précisant le RAL de la couverture.

- **Décision modificative n°1 (amortissement) :**

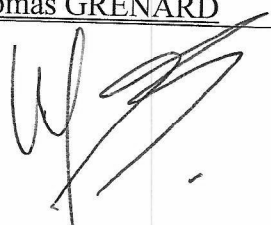
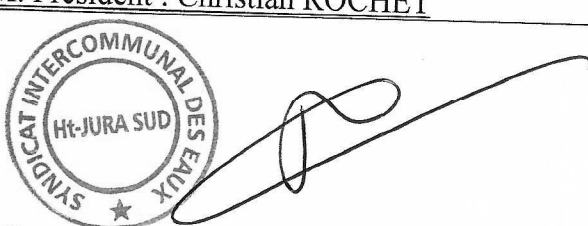
VOTE : 8 voix POUR (dont 2 pouvoirs) 0 Contre 0 Abstention :

<i>Désignation</i>	<i>Diminution sur crédits ouverts</i>	<i>Augmentation sur crédits ouverts</i>
D 21531 : Réseaux d'adduction d'eau		41 477.60 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		41 477.60 €
R 2031 : Frais d'études		41 477.60 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		41 477.60 €

INFORMATIONS DIVERSES :

- Forages Le Talonard LA PESSE : Les bornages avec Messieurs Duraffourg et Perrier se finalisent. Déclaration de sinistre assurance GROUPAMA pour le branchement électrique arraché par un camion chargé de bois début octobre.
- Réservoir La Dalue : avant la prochaine vidange du réservoir de la Dalue pour nettoyage, la Suez doit veiller à ce que le niveau de remplissage soit bas pour éviter un important écoulement sur le chemin et causant des dégâts.
- Interconnexion avec le SIE des Rousses, les travaux ont été effectués par la SUEZ, en attente des résultats. Facture en attente.
- RDV le 24/10/2024 avec la Régie Gessienne : renouvellement de la canalisation d'eau potable chemin des Alaniers (commune de Septmoncel Les Molunes), projet de travaux en 2025. Situation géographique : rive droite de la Valserine à proximité de la commune de Mijoux donc réseau d'eau potable alimenté par la régie des eaux gessiennes (unité de distribution des Sept Fontaines). Projet de convention à recevoir avant travaux.

Fin de la séance 20H00.

Secrétaire : <u>Thomas GRENARD</u>	M. Président : <u>Christian ROCHET</u>
	

Procès-verbal approuvé lors du conseil syndical du 10/12/2024